ART. 3 N° AC322

## ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

## **AMENDEMENT**

N º AC322

présenté par

Mme Céline Hervieu, M. Emmanuel Grégoire, Mme Keloua Hachi, M. Courbon, Mme Herouin-Léautey, M. Proença et Mme Rouaux

-----

## **ARTICLE 3**

À l'alinéa 10, substituer aux mots :

« n'est pas supérieur à »

les mots:

« ne doit pas dépasser ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement tend à renforcer la clarté et la fluidité de la rédaction du présent article.